

RENTREE 2026/2027

L'année scolaire 2026/2027 se profile déjà : à cet effet, vous trouverez dans cette circulaire, avant une période de repos bien méritée, les rendez-vous importants de l'année à venir.

1/ Horaires d'été

Nos bureaux seront fermés du Vendredi 10 juillet 2026 à 16h45 au Mardi 18 Août 2026 inclus. Réouverture de l'établissement Mercredi 19 Août 2026 à 7h30.

2/ Horaires de pré-rentrée*

Mardi 1^{er} Septembre 2026*

10h00 : DCG1, DCG2, DCG3

13h30 : 1 BTS SIO, 1 BTS SAM, 1 BTS BANQUE

14h00 : 1 BTS NDRC, 1 BTS TOURISME

14h30 : 2 BTS SIO, 2 BTS SAM, 2 BTS BANQUE

15h00 : 2 BTS NDRC, 2 BTS TOURISME

****La pré-rentrée est obligatoire. Tout étudiant absent ce jour pourrait voir son nom rayé des listes.***

Début des cours Mercredi 2 Septembre 2026 selon l'emploi du temps communiqué aux étudiants lors de la pré-rentrée.

3/ Rencontre Parents-Professeurs

Pour l'ensemble des classes de l'établissement :

- **Samedi 21 Novembre 2026** de 9h00 à 14h00

4/ Aménagements

- Aménagements d'épreuves aux examens** : les étudiants demandant à bénéficier d'aménagements pédagogiques pour leur examen peuvent d'ores et déjà se connecter sur le site AMEX (année scolaire 26/27), afin de déposer une demande en y joignant les pièces justificatives demandées.

NB : Les aménagements accordés au titre d'un examen présenté en 2026 seront automatiquement reconduits pour 2027 sans nouvelle démarche de votre part, jusqu'à l'obtention de l'examen final (dans la limite de 3 ans).

- b) **Aménagements sur le temps scolaire** : pour les étudiants bénéficiant d'un PAI ou relevant de la MDPH et susceptibles de bénéficier d'un aménagement durant l'année scolaire, merci de contacter Mme BEDOS (nadege.bedos@peguy.org) au 04.91.15.76.40.

5/ Bourse

Pour les classes de l'enseignement supérieur, toute demande de bourse s'effectue dès à présent, sur le site <https://messervices.etudiant.gouv.fr>
Dès réception de la notification conditionnelle, merci de la transmettre au service comptabilité (compta@peguy.org).

6/ Fournitures

Les professeurs indiqueront aux étudiants, la première semaine de la rentrée, les fournitures nécessaires, selon la matière. Pour l'ensemble des classes, l'achat de consommables peut éventuellement être demandé par les enseignants, à la charge des familles. Dans l'enseignement supérieur, chaque étudiant devra être équipé d'un ordinateur portable.

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre établissement, à son projet ainsi qu'à ses équipes et vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers parents et étudiants, en l'expression de notre sincère dévouement.

Le Chef d'Etablissement

S. THIEBAUT